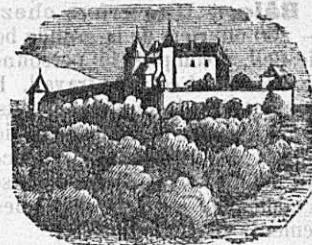




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d.j. f. 15⁶⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁴

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
 Carton de Fribourg . . 20 ct.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

Loi sur le suffrage féminin.

Genève, le 17 février 1921.

M. Charles Uffholz, président de l'Association radicale progressiste fribourgeoise, à Genève, a présenté le rapport suivant que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

Sous peu, le corps électoral aura à se prononcer sur la question concernant le suffrage féminin.

Cette question qui, à première vue, et surtout telle qu'elle est présentée par ses adhérents, paraît être équitable

A notre point de vue, nous qui ne confondons pas les robes de la femme et de l'homme dans l'organisation de notre société, nous voyons, non sans appréhension, dans cette modification de notre Constitution, l'anéantissement complet du foyer.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent que la femme est inférieure à l'homme, au contraire ; nous avons pu constater pendant la guerre, les femmes à la tête des industries, des commerces et même des exploitations agricoles, remplacer le chef de famille parti pour défendre le sol sacré de la patrie ; mais, au retour de ces braves, les femmes reprirent la tâche sublime qui leur incombe ici-bas, la direction du ménage, l'éducation des enfants, tâche qu'elles avaient négligé, pour ne pas dire abandonné, par force et non par plaisir.

Voilà, messieurs, le rôle sacré que nous estimons que la femme doit conserver intact, en évitation de la destruction du foyer, et par contre-coup l'organisation sociale.

Nous ne voulons pas exposer ici les scènes burlesques qui pourront se produire dans les ménages si, d'idées différentes, chacun de leur côté, les époux s'en allaient à leur réunion politique, laissant leur intérieur et les enfants sans garde et sans soins.

En outre, les femmes de mœurs légères qui infestent divers quartiers de notre ville, ainsi que des aventurières qui, pour quelques cents francs, se font épouser par de pauvres hères, deviennent par ces mariages fictifs citoyennes de la République de Genève et suisse, auraient le droit de vote et pourraient, si les circonstances le voulaient, devenir éligibles et siègeraient dans les conseils de la nation.

Nous vous répétons que nous estimons la femme l'égal de l'homme qui, sur certains points, pourrait envier la compétence de celle qui lui sert de compagne et souvent de conseiller, mais nous soutiendrons toujours que d'accorder à la femme le droit de vote, légiférer ou administrer les biens de la société, c'est l'écartier de son devoir d'éducatrice, c'est l'éloigner de son foyer.

Et, malgré tout, la femme, à quelques exceptions près, restera la brebis

qui suivra le bon ou le mauvais berger et, de ce fait, vous n'aurez pas atteint le but que vous prétendez être un progrès social.

Pour faire un soldat dans notre pays, le gouvernement demande au citoyen un sacrifice de temps de plusieurs mois. Pour l'éducation de son enfant, la mère sacrifie bien des années et souvent les plus belles de son existence ; je parle naturellement de la mère qui a conscience de son devoir et de son rôle dans la société. Il ne suffit pas pour la femme de mettre au monde des enfants, il faut les élever ; là est le vrai rôle, et sa conduite est toute indiquée.

Mais si elle s'occupe de la chose publique, elle négligera certainement son intérieur, par conséquent ses enfants, car tous les ménages n'ont pas, hélas ! à leur disposition des bonnes d'enfants, privilège de la classe aisée, où le plus souvent, dans cette classe, la femme n'a que le souci des spectacles, de sa toilette et de ses plaisirs.

Oui, la place de la femme est dans son foyer, c'est elle qui sert de lien entre les membres de la famille ; à l'homme d'être assez juste et équitable envers sa compagne, de la considérer et de la soigner comme elle le mérite, et de par son activité et son labeur d'apporter la manne nécessaire à l'existence de la famille.

A vous maintenant, Messieurs les législateurs, qui voulez un progrès social, de créer des lois qui mettront la femme à l'abri des persécutions, de la spéculation, de la tyrannie de certains individus.

Et, à cet effet, établissez, votez également des lois contre ceux qui exploitent la femme en la faisant travailler pour des salaires dérisoires. Vous dites qu'actuellement elle est obligée de concourir aux besoins du ménage parce que son apport financier est nécessaire afin que le pain quotidien ne manque pas aux enfants.

Pourquoi cette situation actuelle ? Parce que la femme concurrence l'homme dans ses travaux, et ceci souvent pour des salaires de famine. Jetez un coup d'œil dans l'industrie et le commerce, là est votre champ d'activité pour le bien-être de celles pour qui vous plaidez la cause.

Puisqu'elle est l'égal de l'homme, pourquoi son salaire est-il en pareille infériorité ? Puisque vous voulez son émancipation, ayez le courage de mettre sur pied des lois qui lui permettront de vivre indépendante et ne pas l'obliger à unir ses jours à un homme très souvent par intérêt et non pas par amour. Avant de penser au vote des femmes, Messieurs les féministes, attaquez-vous à cette situation qui ne bénéficie qu'à l'employeur et nous sommes persuadés que si vous n'obtenez pas les sourires des bas bleus, par contre, vous aurez droit à toute la reconnaissance des

femmes qui travaillent et peinent pour équilibrer leur maigre budget.

Et nous regrettons qu'il ne se soit pas glissé ici quelques représentants du sexe que nous aimons, tant afin qu'elles puissent bien se pénétrer de nos sentiments à leur égard, et nous regrettons également leur absence, car nous sommes persuadés que leur bon sens les aurait fait retourner à la fonction élevée, estimée et appréciée qu'elles occupent dans leur foyer au lieu de prétendre à siéger au Grand Conseil.

Nous vous proposons donc, citoyens, le rejet de la loi sur le vote féminin.

Charles UFFHOLZ.

NOUVELLES SUISSES

La lutte contre le chômage.

Le Conseil fédéral vient de prendre une décision en matière de lutte contre le chômage. Se référant à l'arrêté fédéral, la Confédération prêtera son appui aux cantons en leur allouant des subsides pour la construction de bâtiments, dans l'intérêt général. Exception est faite cependant pour les bâtiments locaux, qui exigeraient 20 % environ des frais nécessaires à l'ensemble des constructions. A titre exceptionnel de semblables allocations pourront être accordées pour des réparations ou des travaux de rénovation. Un subside spécial est prévu, en surcroît, pour la couverture des frais supplémentaires occasionnés par les ouvriers inexpérimentés. De plus, une allocation de 10 % des frais de construction est prévue pour l'édification de maisons locales. Tous ces subsides s'entendent pour des sommes dépassant 2000 francs au minimum. Outre ces subsides, des prêts seront consentis pour l'édification de bâtiments locaux, prêts calculés sur la base du solde du crédit accordé en 1919 à la construction. La Confédération n'accordera des subsides que si les cantons consentent, de leur côté, à participer aux frais d'une façon équitable. Les cantons décideront dans quelle mesure les communes intéressées devront contribuer à ces travaux.

Les restrictions d'importations.

Conformément à l'arrêté fédéral relatif aux restrictions d'importation et avant de prendre les mesures qui s'imposent, le Conseil fédéral enlendra une commission dans laquelle les groupes économiques les plus importants seront représentés. Cette commission nommée par le Conseil fédéral, sera composée comme suit : MM. Dr Alfred Frey, conseiller national, Paul Mosimann, conseiller national, Steinmetz, Auguste Schirmer, conseiller national, H. Galeazzi,

avocat, Dr Laur, professeur, à Brugg, Max Charbonnier vice-président de l'Union suisse des paysans, Charles Durr, secrétaire de l'Union suisse des syndicats, Charles-André Schurch, secrétaire de syndicat à Berne, Dr Duff, conseiller national, Charles Stoll, conseiller national, B. Jæggi, Dr Kaepfeli, Dr Eichmann, Rothpletz, conseiller national, Stucki, avocat, Dr Welter, secrétaire au Département fédéral de l'Economie publique.

La contrebande de la monnaie.

Le tribunal de police de Bâle a jugé sept personnes accusées de trafic de monnaies belges. Le 26 janvier, cinq de ces contrebandiers furent trouvés porteurs de 29,000 fr. Selon leurs aveux, ils ont introduit en Suisse des monnaies belges pour environ 200,000 fr. Ils pratiquaient ce métier depuis longtemps. Les sept accusés furent condamnés à des peines de trois semaines à deux mois de prison et à des amendes de 5000 à 15,000 fr. En outre, les sommes saisies ont été confisquées.

La contrebande des monnaies procure de gros bénéfices quand elle réussit. Ceux qui la pratiquent déposent dans nos banques les sommes qu'ils ont introduites en Suisse et se font ensuite donner un chèque ou une lettre de crédit sur l'étranger, au cours du change ; ainsi, leur avoir se multiplie et ils s'enrichissent sans peine.

Exposition suisse des Beaux-Arts en Amérique.

Cette exposition, organisée par l'Office suisse du tourisme, sera inaugurée le 21 février au Musée des Beaux-Arts à Brooklyn (New-York) en présence de M. le ministre Peter, consul de Suisse à New-York et des représentants de la colonie suisse de cette ville.

L'exposition sera transportée, au mois de mars, à l'Académie pennsylvanienne des beaux arts à Philadelphie, puis, au mois d'avril, à la Galerie Corcoran à Washington.

Pour les petits Tchécoslovaques.

A fin janvier est arrivé à Prague, convoyé par le délégué du comité suisse de secours aux enfants, un wagon transportant des dons en nature de toute sorte (linge du premier âge, vêtements d'enfant, literie) recueillis en Suisse à l'intention des enfants nécessiteux de toutes les régions de Tchécoslovaquie. Cet envoi, qui représente une valeur totale de quelque 25 mille francs, est composé de dons adressés par la population suisse au comité de secours aux enfants, Bubenberplatz, 8, à Berne.

De Prague, le délégué du comité a fait une tournée sur les Monts métalliques, où tout commerce et tout trafic sont à l'heure actuelle entièrement paralysés. Grande y est la misère.

R, BULLE
ultations

stige.
di.

Détail

BULLE

sure de servir
e et rouge,
et liqueurs
sultez les prix l

BRES

nonyme.

hone 3.69
anent.
NES
modérés.
hères.

eristain

er

min

anté par les
actif. Moyen
s de rang de
a fièvre, calme
ions purulen
chroniques, an
ctiennes, glan
intestina.

éput général :
(Argovie)
Fr. 6 --
s Fr. 11.--

aricots

ntinent jusqu'aux
s corses absolu-
il parchemin,
ariétés naines :
her (très actifs),
Tell (mi actifs),
ctionnées unique-
isse.

connaissant pas
une maladie.
0 le kg. ; 1 fr.
mes.
Cultures spé-
ricots, NYON.

Aug. Barras

LLE

e de
morue
franche.

de-vie

ruits

stillation 45 à 48
est offerte en
40 litres, (fûts et
position), par la
Pâtisserie
GUIN.

z les prix.

Bâle. — Une grève chez Bell. — 200 ouvriers de la grande boucherie Bell, y compris le personnel des abattoirs, ont cessé le travail. Ils réclament l'institution de conseils d'exploitation, une nouvelle réduction des heures de travail, le remplacement des allocations de renchérissement actuellement en vigueur par des relèvements de salaires.

— Un dossier volatilisé. — Le dossier d'un grand procès de contrebande d'argent, dont les débats devaient commencer lundi et dans lequel était inculpé un ancien banquier, a disparu. Quatre personnes ont été arrêtées sous l'inculpation de vol de documents.

Vaud. — Une automobile consumée. — Vendredi soir, à 19 heures 45, une personne de Lausanne qui rentrait chez elle dans son automobile, ayant dû s'arrêter près du passage à niveau, à Territet, pour remettre de la benzine dans le réservoir de sa machine, se trouva tout à coup pendant l'opération et pour une cause inexplicable, enveloppée de flammes. La benzine venait de prendre subitement feu. Un enfant qui se trouvait sur la voiture a quelques brûlures peu graves heureusement, ainsi que le propriétaire. De l'automobile il ne reste que la carcasse. Le propriétaire était assuré contre les accidents mais non contre les risques d'incendie, il devra en conséquence supporter toute la perte.

Berne. — Les logements. — A Berne, 234 familles cherchent officiellement un logis pour le 1^{er} mai prochain et 120 nouveaux appartements seulement sont à leur disposition ! Lors du dernier recensement, on a relevé que 1000 ménages environ vivent en sous-location. C'est peu, pourrait-on dire, puisque l'état-civil a enregistré 1250 mariages. Avant la guerre, il se construisait, bon an mal an, 800 logements à Berne. Depuis 1914, on n'en a pas construit mille ! Si tous ceux qui se sont mariés depuis lors voulaient demeurer en ville, il faudrait 4805 nouveaux logis !

A L'ETRANGER

Autour du traité de paix.

Le gouvernement argentin a refusé d'accéder à la requête des Alliés qui lui demandaient d'empêcher l'Allemagne d'exporter du matériel de guerre en République Argentine, exportation contraire aux stipulations du traité de Versailles. Le gouvernement de la République Argentine estime que cette dernière n'est pas intéressée dans les stipulations d'un traité conclu entre d'autres nations.

Les dispositions de M. Lloyd Georges.

A la Chambre des communes, M. Lloyd Georges dit qu'il faut arranger les choses de façon à ce que le pays sorte d'une situation difficile à aussi bon compte que possible. Aucun pays, précise-t-il, ne pourrait payer le coût entier de la guerre. M. Lloyd Georges ne peut se rendre à la conférence que décidé de faire de son mieux pour obtenir de l'Allemagne le dernier centime qu'elle est capable de payer, mais il ne veut pas s'y rendre avec l'idée de présenter des prétentions qui, selon l'avis des meilleurs experts, sont impraticables et ne feraient naître que de fausses espérances dans le pays. Il faut que l'Allemagne fasse de son mieux pour augmenter la valeur du mark et équilibrer son budget, qui est maintenant déficitaire. M. Lloyd Georges soupçonne l'Allemagne de se présenter en haillons afin d'apitoyer ses juges.

M. Lloyd Georges annonce ensuite ce qui a déjà été réalisé. La flotte et l'armée allemandes n'existaient plus. L'Allemagne a donné ses colonies. Il ne faut pas perdre de vue, conclut M. Lloyd Georges, qu'un manquement, de propos délibéré, de la part de l'Allemagne entraînerait pour les Alliés le recours aux actes afin de la contraindre.

Et celles de M. Briand.

Les commissions du Sénat, des affaires étrangères et des finances se sont réunies vendredi soir sous la présidence de M. Poincaré. Elles ont entendu M. Briand, président du conseil. L'audition de M. Briand fut accueillie favorablement. Au cours de ses explications, le président du conseil a défini l'état d'esprit des Alliés en arrivant à la conférence de Paris. Ils étaient convaincus que la France nourrissait des visées impérialistes sur le Rhin. Il leur a été prouvé qu'il n'en était rien.

M. Briand fournit ensuite des explications sur les sanctions prévues.

Les troubles d'Irlande. Dublin partiellement investie.

Les autorités militaires ont investi une partie de la ville de Dublin ; sur une étendue de cinq milles carrés, un cordon de troupes a fermé toutes les issues. Aucun habitant ne peut entrer ni sortir. Des chars d'assaut et des autos blindées patrouillent dans les rues. Des perquisitions ont lieu dans toutes les maisons.

FRANCE

L'Allemagne jugée par M. Poincaré.

M. Poincaré, traitant dans le *Temps* des accords de Paris, préconise une politique énergique à l'égard de l'Allemagne. Il dit que le gouvernement peut compter sur l'appui des deux Chambres pour repousser l'atténuation que l'Allemagne réclame et obtenir des précisions sur la mise en vigueur des garanties prévues.

Il observe que le ton de M. von Simons devient de plus en plus arrogant et il conclut :

« L'insolence de l'Allemagne suit une courbe ascendante. Si nous n'en relevons pas le diagramme rapidement, nous pouvons nous attendre à voir bientôt le vaincu humilier le vainqueur, les victimes raillées par leurs bourreaux. »

M. Poincaré exhorte ses lecteurs à considérer la situation que créa le traité de Francfort :

« Représentons-nous ce que l'Allemagne aurait exigé de nous si elle avait réalisé ses vœux. Suivant l'un d'eux, elle ne nous aurait laissé que les yeux pour pleurer. »

« Nous ne souhaitons pas que l'Allemagne n'ait plus que les yeux pour pleurer, mais nous avons peut-être le droit de demander qu'elle ne se moque pas de nous. »

Maréchaux de France.

Les généraux Lyautey, Fayolle et Franchet d'Espéray ont été promus au grade de maréchal de France au conseil des ministres de samedi matin.

POLOGNE

Une alliance défensive avec la France.

On annonce, à Varsovie, dans les milieux autorisés, que le voyage à Paris du maréchal Pilsudski a été l'occasion pour les pays de proclamer plus solennellement la communauté des sentiments et des tendances. C'est ainsi qu'on a établi à Paris les bases d'un véritable traité d'alliance franco-polonaise. Cet accord militaire sera, bien entendu, strictement défensif.

Et un accord économique.

Au retour de Londres du prince Sapieha, les négociations franco-polonaises ont été reprises en vue de la conclusion d'un accord économique.

CANTON DE FRIBOURG

Un enfant écrasé. — Samedi après midi, vers 4 heures, près de la caserne de la Planche à Fribourg, un camion-automobile du Cardinal de Bulle, qui avait amené du bois à Fribourg, et qui s'en allait avec un chargement de charbon, heurta un enfant qui jouait avec de petits camarades et qui ne s'était pas garé à temps. L'enfant fut projeté sous le camion dont une roue de derrière lui passa sur le corps. On s'empressa autour de la petite victime ; mais l'enfant expira pendant qu'on le portait chez ses parents. C'était un garçon de M. Graff, fondeur, demeurant à la Planche supérieure.

GRUYÈRE

Musée Tissot. — Le Conseil général de la Ville de Bulle, réuni vendredi soir dernier, avait à discuter un projet émanant de la Commission du Musée Tissot et du Conseil communal de Bulle, relativement à l'achat de l'Hôtel Moderne, en vue de l'installation du Musée Gruyérien.

Comme le dit ce projet, M. Tissot, le généreux fondateur du Musée Gruyérien, auquel il a légué toute sa fortune, avait prévu l'édification d'un musée d'un coût approximatif de 100 mille francs. Au moment où il rédigeait son testament, soit en 1911, M. Tissot pouvait croire qu'avec 100,000 francs on arriverait à construire un immeuble convenable et suffisant. Mais, depuis lors, la guerre est survenue, et les conditions de la bâtisse ont été absolument modifiées.

La Commission du Musée et le Conseil communal ont néanmoins, dès 1917, année de la mort de M. Victor Tissot, examiné toutes les solutions susceptibles d'être adoptées.

Tout d'abord, des études furent faites en vue de l'installation du Musée au Château. Le Musée avait besoin, au Château, d'une indépendance suffisante, d'une division pratique de l'immeuble. Les frais incombant au Musée, pour la seule restauration intérieure, ascendaient — dit le projet — de 137.000 à 380.000 fr., selon les diverses solutions étudiées par M. Schmid, architecte-archéologue, et par M. Yungo, architecte cantonal. Mais l'Etat, ne pouvant entrer dans les vues de la Commission du Musée et du Conseil communal quant à la répartition des locaux nécessaires au Musée, ce projet d'installation au Château dut être abandonné.

La question d'une construction aussi modeste que possible fut abordée. Mais il fallait un terrain approprié, ni trop éloigné du centre, ni trop mal exposé, car le testateur avait prévu, au bâtiment du Musée, une salle de lecture. Puis, il y avait la question du coût ; on devait, pour avoir peu de chose, dépenser de 200.000 à 250.000 fr. et, pour avoir une construction absolument *ad hoc*, arriver à 450.000 fr.

Alors fut examinée la question de l'Hôtel Moderne qui, depuis longtemps, avait fait l'objet d'échange de vues. L'acquisition de l'immeuble entier paraissait toutefois lourde, le Musée n'en ayant pas l'utilisation totale. Un co-acquéreur s'était présenté pour la portion hôtel, les délégués du Musée et du Conseil commu-

nal allèrent de l'avant et aboutirent à une entente, garantie personnellement par eux, avec la Banque de l'Etat sur prix global de 375.000 francs.

Le co-acquéreur, prenant la partie hôtel-café à 140.000 fr., l'acquisition de l'autre partie du bâtiment, avec la grange et le terrain attenant d'une surface de 3600 mètres, revient à 135.000 fr., auxquels viendront s'ajouter les frais de stipulation et de transformations. On n'a pas encore de devis pour ces derniers, mais on a l'intention d'utiliser l'immeuble sans y apporter de gros changements. Cet immeuble est de construction solide et durable.

En outre, la Commission traitante s'est assurée un droit de préemption sur la partie hôtel-café.

Et voici, succinctement, les principaux points énoncés dans le rapport de la Commission du Musée et du Conseil communal. Après une discussion nourrie, l'assemblée, à la presque unanimité, a ratifié le projet d'achat de l'Hôtel Moderne.

C'est une acquisition avantageuse et qui s'adapte aisément aux besoins du Musée.

Conférence-souvenir.

Il n'est personne dans notre petite cité, et même dans notre chère Gruyère, qui n'ait conservé dans sa mémoire le souvenir de l'instant où couraient les premiers bruits de la chute soudaine et mortelle de notre aviateur gruyérien. Cette jeune vie, si brutalement fauchée, alors que l'on espérait d'elle une moisson bien riche de prouesses dans le champ encore très vaste de la conquête de l'air, tenait dans les cœurs gruyériens une place bien grande, qu'ont affirmée les obsèques importantes qui fixèrent pour toujours le souvenir de ce deuil quasi régional.

Il serait bon cependant, ainsi que ce fut fait pour d'autres héros de l'air, de fixer d'une façon plus concrète encore, plus parlante aux générations futures, l'éphémère carrière de l'« as » gruyérien.

A cet effet, et dans le but unique de réunir quelques fonds en vue d'ériger un souvenir public dont l'importance dépendra de la réussite de la manifestation projetée, la Société Ad Astra-Aéro, à Genève, avec le concours de la Société des Sous-officiers de la Gruyère, organise pour le dimanche 27 février prochain, dans la grande salle du Café Moderne, à Bulle, une conférence avec projections et vues cinématographiques, donnée par le lieutenant Pillichody, chef pilote.

Le programme annoncé promet de récompenser fidèlement la sympathie qui, par un auditoire nombreux, ne manquera pas de se manifester. Le conférencier, avec sa maîtrise absolue des choses théoriques et pratiques de la conquête de l'air, nous entretiendra d'abord de l'art lui-même de l'aviation ; puis, ensuite, le chef-pilote, l'ami et l'admirateur sincère de Progin, nous retracera cette carrière si courte et pourtant féconde. En s'aidant de vues cinématographiques et de projections, il nous montrera Progin survolant les Alpes en d'inoubliables randonnées.

Mais il est superflu d'allécher davantage un auditoire déjà très sympathique. Nul ne résistera à l'appel du souvenir et nous nous plairons à croire que la salle sera comble.

Venez tous, vous qui gardez le souvenir du lugubre et pourtant grandiose cortège qui accompagnait à l'église, puis au cimetière, la dépouille mortelle de notre aviateur. Sa physiologie souriante revivra sur l'écran lumineux et sa mémoire recevra les applaudissements d'une foule qu'il aimait à survoler. Et cette même foule, par une réciprocité naturelle de sym-

pathie, tiendra à contribuer à fixer pour les générations futures le souvenir de ce premier Gruyérien victime de l'audacieuse lutte pour la conquête de l'espace.

Conférence. — La conférence donnée dimanche soir à l'Hôtel de Ville par M. Aloys Niquille, de Charmey, a eu les honneurs d'une belle salle. La foule des auditeurs semblait avide d'entendre un compatriote rescapé de l'enfer bolchéviste.

Présenté très courtoisement par M. Edouard Glasson, membre du Comité de la Croix-Rouge Gruyérienne, M. Niquille est salué par les applaudissements de l'auditoire. Le sympathique conférencier, qui fait de son exposé une causerie charmante et surtout très intéressante, nous décrit d'abord en quelques mots bien sentis l'état général et le départ des rescapés de l'enfer bolchéviste en proie à toutes les angoisses, en butte à toutes les vexations et victimes des vols. Ce récit n'est pas sans émouvoir tout l'auditoire qui garde un silence religieux.

Puis, les unes après les autres, M. Niquille relate les innombrables péripéties de son voyage du pays des Soviets jusqu'au sol helvétique heureusement retrouvé grâce aux effets bienfaisants du rôle humanitaire de la Croix-Rouge.

Nous remercions sincèrement M. Aloys Niquille de la soirée intéressante offerte à tous ceux qui sont venus l'écouter, et lui souhaitons que la belle Gruyère le remettra de toutes les émotions et de tous les outrages qu'il a dû subir au pays des Soviets.

Le temps qu'il fait. — Bien que chaque nuit nous gratifie d'une forte gelée blanche, qui, heureusement, empêche le développement de la végétation, cette seconde quinzaine de février nous fait jouir de superbes journées printanières. En effet, pour qui ne connaîtrait pas notre calendrier grégorien, ce serait à s'y tromper. Le piéton qui parcourt les pâturages ensoleillés rencontre çà et là de mignonnes fleurs que les bienfaisants rayons du soleil ont épanouies.

Aussi, dimanche, plusieurs promeneurs rentraient à la maison avec une petite gerbe fleurie à la main.

Les alentours des chalets exposés au sud reverdissent déjà, redonnant quelque espérance aux braves armillistes satisfaits de voir s'enfuir le bonhomme Hiver pour léguer la place à cette saison bénie qui lui permettra de sortir le troupeau.

Si les apparences du renouveau font le grand bonheur de beaucoup de monde, nos amateurs de skis, eux, n'en recherchent pas moins les collines et les montagnes encore recouvertes d'une bonne neige.

Et ils étaient nombreux, dimanche, les skieurs qui se livraient à leur sport favori et hygiénique.

Les charretiers, eux, profitent aussi de la neige pour descendre les bois de la montagne et les amener à port de char. Ce travail est rendu difficile et dangereux en raison de la faible couche de neige.

Espérons que ce beau temps n'est pas un empiètement sur le printemps.

Accident d'automobile. — Nous lisons dans la *Feuille d'avis de Vevey* qu'une automobile a renversé, dimanche, à Entre-Deux-Villes, la fillette de M. Alfred Delaloye, à Bulle. Agée de 7 ans, la petite victime n'a heureusement été que légèrement blessée. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

De retour. — Les gentils sansonnets nous sont gaiment revenus. Ils viennent renforcer le concert déjà commencé par les hôtes ailés — pinsons, mésanges, roitelets, etc. — qui nous sont restés fidèles durant l'hiver. Qu'ils soient les bienvenus.

Fumeurs !

Rafraîchissez votre haleine par l'emploi des **Tablettes Gaba**. Elles sont désaltérantes, désinfectantes, et suppriment l'irritation de la gorge provoquée par la fumée. Elles protègent contre les refroidissements la toux, l'enrouement. Méfiez-vous ! Exigez les **Tablettes Gaba** en boîtes bleues à fr. 1.75

Maison d'Optique.

26, Place Chauderon — LAUSANNE — Place Chauderon, 26.
LUNETTES et PINCE NEZ Pour avoir une lunette ou pince-nez bien adapté à votre figure, adressez-vous à **Lu de Kaenen**, opticien optométriste. Diplômé de Paris. Examen de la vue gratuit.

De passage à Bulle, Hôtel de l'Union
jeudi 24 février, de 9 heures à midi.
Avis important : La maison fournit exclusivement des verres et montures de la meilleure qualité.

Vente de fromages.

Jeudi 24 courant, à sa place habituelle à **BULLE**, le soussigné vendra une grande quantité de **fromage maigre** et **1/4 gras bien salé**, au prix de
Fr. 2.—, 2.50 et 3.— le kg.
Vente à partir de 2 kg. et par pièces de 10 à 20 kg.
PUGIN, fromages, RIAZ.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance de son ancienne clientèle et du public en général qu'il a repris la desservance de la

Brasserie du Midi à BULLE

Bonnes consommations. Service soigné.
Th. JACQUIER, propriétaire.

Droguerie DUBAS, Bulle.

Pour conserves d'œufs,

verre liquide, poudre garantol.

— 5 % TIMBRES D'ESCOMPTE 5 % —

Grande mise de bétail et de chédail.

Le soussigné exposera en mise publique, devant son domicile, à **Siviriez, le lundi 7 mars 1921, dès 9 heures du matin**, tout son bétail, savoir : 4 chevaux et juments de 7, 6, 5 et 4 ans ; 1 taureau de 2 ans, primé ; 25 vaches et taures portantes et fraîches vélées ; 10 veaux de l'année. Le bétail est de 1^{er} choix et fait partie du syndicat pie-noir.

Chédail : 2 faucheuses, 1 râteau en fer, 1 désendagneuse, 4 chars à pont et à échelles, 1 camion, 3 caisses à purin neuves, 2 voitures neuves.
L'exposant : **Aimé GIROUD.**

Mise publique.

Samedi 26 février, dès 1 heure de l'après midi, le soussigné exposera en vente en mise publique un lot mobilier comprenant lits, canapés, machine à coudre, lavabos, tables de nuit, bascule, tableaux et glaces.
Alexandre Bussard, Epagny.

Fruits séchés au four électrique

pommes douces, non pelées, pommes fortes, pelées, sont offerts à des prix avantageux, par la Société pour l'utilisation des fruits, à **GUIN.**
Demandez les prix.

On demande une fille

de 18 à 30 ans, pour aider aux travaux du ménage et un peu à la campagne. Entrée de suite.
S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 622 B.

On offre à louer dans la **contrée du Gibloux**, par voie de soumission, un

DOMAINE

de 35 poses environ, d'un seul mas, de 1^{re} qualité, pour le terme d'une année. Entrée, date à convenir.
S'adresser sous chiffres P. 10,436 F. à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Mises de bois de feu.

Les personnes qui désirent avoir du bois sec pour l'hiver prochain voudront bien se rendre à la **Jorettaz de Bulle, lundi 28 février.**

On y vendra **200 stères de sapin et 1700 gros fagots de branches.**

Rendez-vous, à 9 h. à l'Image.

A remettre

à Genève, pour le 1^{er} avril, pour cause de santé,

Joli Café

très bien situé, billard, salle de sociétés, appartement de 3 pièces. Loyer 2,500 fr., capital nécessaire 12,000 fr. Très bel agencement. Bonne situation sur grand passage. Arrêt du tramway.
Ecrire sous chiffres C 52120 X **Publicitas, Genève.**

A VENDRE

faute d'emploi
une bonne jument de 6 ans.

Adresse : **Aug. Fasel**, entre preneur postal, Pérolles, 26, **Fribourg.**

Elixir de Salsepareille ferrugineux.

Excellente préparation contre la faiblesse générale, anémie, chlorose.

Pharmacie Aug. BARRAS BULLE

On cherche

pour la Haute Gruyère

2 domestiques

de campagne dont un sachant conduire un cheval ; entrée de suite, place à l'année.

S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 620 B.

A vendre

dans village important, à 20 minutes de Bulle,

l'Hôtel de la Gare avec grande salle ; écurie, remise, jardin.

S'adresser à **Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.**

ON CHERCHE

une personne

au dessus de 20 ans pour les travaux de la campagne.

S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 639 B.

AUTO

Pour cause départ, à vendre **jolie voiture Berliet**, complètement neuve, 15 HP, torpédo 4 places, démarrage et éclairage électriques, roues interchangeables, sortie usine 8 février 1920, garantie 1 an, très bas prix.
Louis Vaucher, ingénieur, Avenue Soret 12, Genève.

On cherche

une forte fille

pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à la **Brasserie du Midi, Bulle.**

ON DEMANDE

un domestique

de campagne connaissant les chevaux et sachant traire.

S'adresser à **Boschung Conrad, Sâtes (Gruyère).**

Vente de bois

Samedi 26 février, la commune de **Gruyères** vendra en mises publiques, dans sa forêt de **Bouleyres**, 20 tas de bois d'éclaircies et de latées, et 12 stères de sapin.
Rendez-vous à 2 heures, près de l'ancienne pépinière, **Gruyères**, le 21 février 1921.
Le Secrétariat communal.

A louer deux chambres

meublées ou non.
S'adresser à **Jean Schaller, Tour de Tréme.**

Mise publique de mobilier.

Jedi 24 février 1921, dès 11 heures, devant le château de Bulle, on vendra, par voie d'enchères publiques : 1 bon lit complet, 1 lavabo à glace, un dressoir, 1 canapé divan, 1 table à rallonges, 6 chaises rembourrées, 1 pendule, 1 table de nuit et quelques objets de ménage, vaisselle, etc.

Transports de bois.

104 poteaux et éventuellement **75 stères ronds** sont à transporter en gare de Bulle-Romont depuis **Bouleyres**.
Rendez-vous pour voir les bois, **vendredi à 1 1/2 h.**, à la ferme **Moura** et remise des offres par écrit au soussigné jusqu'à **samedi 26 février, à 6 heures.**
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Belle viande

et charcuterie, bon marché

Nous expédions contre rembour, à partir de 2 kg.
Rôti 1^{er}, sans os, le kg., Fr. 3.60
Bouilli avec os, » 2.60
Salamis secs, » 5.50
Saucissons au lard, » 4.50
Saucisses ménage, » 4.—

CABALLUS

Boucharles chevalines
Place St Laurent, 10-8, **LAUSANNE**

On prendrait en estivage

4 ou 5 vaches

pie-vorges, sur de belles montagnes.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 158 B.

A vendre

une belle vachette

pie rouge, 30 jours, bonne ascendance.
S'adresser à **Jean Fahrny, Romanens.**

A vendre

MOTOSACOCHE

modèle 1919 éclairage électrique, état de marche parfait.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 579 B.

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2.50 le litre.

Kirsch pur

première qual. 20°, à fr. 5.60 le litre.
Envoi depuis 5 litres, contre rembour.
W. RUEGGER, Distillerie Hergiswil Nidwald.



C'EST à l'industrie chocolatière que l'on doit l'invention de l'aliment complet par excellence. Celui-ci se trouve partout sous forme de **chocolat au lait**, article d'une valeur nutritive énorme sous un petit volume, et qui représente le comble de la perfection lorsqu'il sort des fabriques

PETER, CAILLER, KOHLER
Chocolats Suisses S. A.

CRÉDIT GRUYÉRIEN
BULLE
Capital et réserves : Fr. 1,100,000.—
Toutes opérations de Banque
CHANGES
aux meilleures conditions.

Ménagères, pensez au bien-être de vos époux et de vos enfants et employez exclusivement dans votre ménage le Café de Malt Kneipp Kathreiner.

Mise de bétail.

Pour cause de vente de domaine, le soussigné vendra en mises publiques, le **mardi 1^{er} mars**, dès 9 h., devant son domicile au Liapalé à **Enney**, son bétail comprenant **16 mères-vaches** portantes ou fraîches vélées, **2 génisses** de 2 ans, **1 taureau** de 1 1/2 an, **3 génisses** d'un an, **1 vachette** de 3 mois, **1 bon cheval** de 8 ans, à deux mains, **une truie** de 10 mois, ainsi qu'une **faucheuse** à un cheval à l'état de neuf, marchant très bien. Tout le bétail est de bonne race pie-noire et de montagne, fait partie d'un syndicat et a été en grande partie primé en 1^{re} classe; n'a pas été contaminé. — Les personnes habitant des communes infectées ne seront pas admises. — Paiement au comptant.
L'exposant : **Charrière Maxime, Enney.**

Raymond PEYRAUD

Médecin chirurgien dentiste
Diplômé de l'École dentaire de Genève

ouvrira

son cabinet dentaire

le jeudi 24 février

à **BULLE** — Téléph. 45. — Place du Tilleul.

Fumez le 7bleu Oppliger

Docteur Joseph PASQUIER, BULLE

a ouvert son cabinet de consultations

Grandrue N° 29

(Café du Commerce) 2^{me} étage.

Consultations de 9 heures à midi.

Téléphone N° 147.

Mise de bétail.

Pour cause de mise à bail, le soussigné vendra en mise publique, devant son domicile à **Echarlens**, le **mercredi 2 mars**, dès 1 heure précise : **26 vaches** prêtes ou fraîches vélées, dont 10 ont eu la fièvre aphteuse en novembre 1919, **18 génisses** de 2 ans, 1 an et veaux.

Ce bétail fait partie du Syndicat rouge de Riaz.

Les personnes habitant des localités contaminées ne pourront pas assister aux mises.

L'exposant : **Cas. Gremaud, Echarlens.**

Cidre (vin de fruits)

de très bonne qualité, clair et en fûts prêts, est offert à des prix modérés par la cidrerie de la **Société pour l'utilisation des fruits, à GUIN.**

Demandez le prix-courant.

Gros VINS Détail

JUAN MORENO, BULLE

à côté de l'Hôtel de l'Écu

informe l'honorable public qu'il est en mesure de servir dans sa nouvelle installation : **Vins blanc et rouge**, en gros et au détail, ainsi que **vins fins et liqueurs** aux plus bas prix du jour. — Consultez les prix !

Les détenteurs de nos

COFFRETS D'ÉPARGNE

sont informés que toutes les pièces d'argent de frappe étrangère seront mises hors de cours le **31 mars 1921.**

Pour éviter des pertes, il y a donc lieu de faire vider les tirelires; il est recommandé de le faire au plus tôt et de ne pas attendre la fin du délai.

Nous rappelons que nous prêtons gratuitement un **COFFRET D'ÉPARGNE**, à toute personne possédant déjà ou créant un nouveau carnet d'épargne, avec un avoir d'au moins 3 fr.

BANQUE POPULAIRE SUISSE, FRIBOURG

Agences à **Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Le Mouret, Payerne, Romont, Villargiroud.**

On cherche

pour le 15 avril,
une personne d'un certain âge, propre et d'ordre, qui voudrait s'occuper du ménage et surveiller des petits enfants dans famille frisongeoise d'agriculteur.
Faire offres à **J. Bourret-Lenoir, Villard sur Chamby.**

A VENDRE

de gré à gré, au centre de la ville de Châtel-St Denis, une **maison d'habitation**, avec atelier, magasin au rez de chaussée et trois appartements. Entrée en jouissance à volonté.

Aug. Chapron, huissier, Châtel-St-Denis.

Mise de bois.

On vendra en mises publiques, le **vendredi 25 février**, 50 moules de foyard, bois de 1^{er} choix, et 3 à 4000 fagots de foyard, au-dessus des **Marches**, à **Avry-dev.-Pont.**

Les mises auront lieu à **1 1/2 h. après midi.**

Paiement comptant.

Avry-dev.-Pont,

le 15 février 1921.

Le propriétaire :

Joseph CHARRIERE.

Pharmacie A. BARRAS

BULLE

Emulsion

d'huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude.

Je suis acheteur de



chevaux

pour

la boucherie

abattus ou non.

Ch. BAUDÈRE

marchand de chevaux

Hôtel de l'Écu, **BULLE.**

A VENDRE

2 porcs

de 3 1/2 mois, chez **Remi Pittet**, rue du Moléson, **Bulle.**

A vendre

5000 pieds de bon

foin et regain

à consommer sur place; étable pour 25 bêtes.

S'adresser à **Léon Cherrat-Moura**, à **Grandvillard.**

Pour charcuteries.

Nous expédions par poste et chemin de fer,

belle viande sans os

à **Fr. 3.40** le kg., hachée gratuitement sur demande.

CABALLUS

Boucheries chevalines, Place St-Laurent, 10-8, **Lausanne.**

Bibliothèque
40
ABONNÉ
Suisse
Étranger
payé
Prix du
On s'a
bure
La pi
Voici
qu'un é
Moro, fai
pays :
C'est s
XIXme s
essor éc
ment.
Cette e
industrielle
ble que
a aidé. T
de ce pet
et de sa c
Le clin
sol diffic
est impro
et les roc
couvert c
reste, un
sans dout
tures. G
peut nou
lation.
Au sou
qui puiss
mière à
cieux, ni
à peine c
et de mol
blanche
il faut l
d'œuvre
difficultés
ou ferrée
dans ce m
continent
tait en s
voies fra
leurs, les
forces hy
verté réce
Seule a
Suisse ne
temps le
jusqu'à B
jusqu'à C
incurie. I
plutôt des
de débit t
La Su
elle ne tr
presque
laine.
Elle ser
ture à res
oasis de v
un parc
visité par
jours.
Cepend
s'élevait d
3,301,697
chiffre de
celle de t
exportatio
montait à